



Saint-Ferdinand

Le ministère du Travail retire son conciliateur



Quelque 200 grévistes de l'hôpital Saint-Ferdinand, appuyés par des groupes de sympathisants, ont manifesté dans le calme, lundi soir, face à l'établissement dont le fonctionnement est perturbé depuis le 15 octobre. Les policiers demandés sur les lieux n'ont pas eu à intervenir.

◆ THETFORD-MINES — Revirement de situation, hier, dans le conflit qui oppose la direction de l'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax à ses 717 employés syndiqués à la CSN, en grève illégale depuis le 15 octobre.

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

À la demande du ministère des Affaires sociales, le ministère du Travail a retiré hier le mandat qu'il avait confié vendredi au conciliateur Raymond Leboeuf.

Le ministère des Affaires sociales a expliqué dans un communiqué de presse qu'il ne voulait pas de médiateur dans un conflit illégal.

Cependant, un porte-parole du cabinet du ministre du Travail a précisé au SOLEIL que c'était à la demande du ministère des Affaires sociales que le ministère du Travail avait désigné un conciliateur et que c'était également à la demande du même ministère qu'il retirait le mandat qui avait été donné à M. Leboeuf. "On n'a pas le choix car c'est un dossier qui relève d'abord du ministère des Affaires sociales", a-t-il précisé. Ce même porte-parole a noté que M. Leboeuf avait été désigné à titre de "personne-ressource" dans le conflit et non pas comme "médiateur", ni "conciliateur".

Pourtant, vendredi, la situation en était une d'illégalité lorsque le ministère des Affaires sociales avait demandé au ministère du Travail d'intervenir dans le dossier. Celui-ci avait fait part de la nomination de M. Leboeuf par le biais d'un télégramme envoyé au président de la Fédération des Affaires sociales (CSN), M. Yves Lessard.

Un porte-parole du ministère des Affaires sociales a confié au SOLEIL que l'intervention

d'une personne-ressource dans le dossier n'avait été qu'une hypothèse de solution et qu'elle avait été retirée aussi vite qu'elle avait été suggérée.

Jeudi soir, les syndiqués avaient maintenu les piquets de grève en défiant, une deuxième fois, une injonction interlocutoire prolongée, quelques heures plus tôt par le juge Louis Doiron. Incidemment, ce dernier devrait rendre au cours de la journée sa décision par écrit dans le cas des 10 dirigeants du syndicat qui font face à une accusation d'outrage au tribunal.

Services essentiels

Hier, tant le ministère des Affaires sociales que la direction de l'hôpital de Saint-Ferdinand donnaient l'assurance que les services essentiels étaient fournis aux 710 patients de l'institution. Trois cents personnes dont 152 aides embauchés temporairement, sont affectées à ces tâches. L'engagement d'une cinquantaine d'aides additionnels en début de semaine permet au personnel de réduire sa journée de travail de deux quarts à un quart et demi.

"L'hôpital est en train de stabiliser ses effectifs et reprend progressivement un rythme qui tend vers la normalisation des principales activités essentielles", a déclaré le directeur de l'institution, M. René Houle.

Selon ce dernier, les services de la buanderie et de la cuisine n'accusent aucun retard. Il en est de même pour les soins médicaux, hygiéniques et de nursing. Les services de loisirs et d'arts plastiques sont rouverts afin de permettre aux bénéficiaires de parfaire leur programme de rééducation.

M. Houle a invité les grévistes à respecter les lois et à rentrer au travail dans les plus brefs délais. "L'illégalité ne saurait apporter quelque dividende que ce soit dans une société civilisée", a-t-il conclu.

Un conflit qui ébranle l'économie du village



Dans le conflit de l'hôpital de Saint-Ferdinand-d'Halifax, le maire Bernard Larochelle a songé à offrir ses services de médiateur afin de préserver l'harmonie au sein de la population.

◆ THETFORD-MINES — Le conflit de travail qui dure depuis trois semaines à l'hôpital psychiatrique Saint-Julien, de Saint-Ferdinand-d'Halifax, touche déjà durement l'économie de ce village de 1.200 habitants mais s'il dure, ce sera l'harmonie qui sera perturbée.

par Fortunat MARCOUX

Environ 80 pour 100 des 717 employés syndiqués à la CSN qui sont en grève illégale sont des citoyens de Saint-Ferdinand. De ce nombre, la moitié sont des travailleurs à temps plein. Presque toutes les familles du village ont au moins un membre qui travaille à l'hôpital. Certaines en ont jusqu'à quatre. Plusieurs couples ont un emploi au centre hospitalier.

Une enquête menée hier par LE SOLEIL révèle que les commerçants déplorent une baisse de 30 à 40 pour 100 de leurs chiffres d'affaires et, selon eux, ce taux augmentera au fur et à mesure que le conflit se prolongera.

La situation est particulièrement difficile pour les commerçants établis dans la rue principale. Celle-ci fut rouverte à la circulation 10 jours après le débrayage. Elle avait été fermée pendant plusieurs semaines afin de permettre à la municipalité d'effectuer d'importants travaux d'aqueduc et d'égout.

Dans le secteur de l'alimentation, la diminution est de 30 pour 100 et les consommateurs achètent les produits les moins coûteux. Un important magasin a dû congédier

trois employés à temps partiel et réduire les heures de travail de ses employés à temps plein. Les ventes ont baissé de \$6.000 par semaine alors que le crédit a doublé, passant de \$1.000 à \$2.000.

Un garagiste vend 40 pour 100 moins d'essence. Les automobilistes retardent la réparation de leurs véhicules et l'achat de pneus d'hiver.

À l'une des deux institutions bancaires qui ont pignon dans le village, le nombre des emprunteurs délinquants s'accroît. Une quinzaine ont interrompu leurs remboursements la semaine dernière.

\$125 par semaine

Depuis la première journée du débrayage, les grévistes bénéficient d'un fonds de grève de \$25 par jour versé par le syndicat. Celui-ci a emprunté \$100.000 à cette fin. Un employé à temps plein reçoit une allocation hebdomadaire de \$125.

Harmonie fragile

Selon le maire du village, M. Bernard Larochelle, le conflit a déjà trop duré. "Jusqu'à présent, les citoyens sont avertis de commentaires au sujet de cette grève parce qu'un ami ou un parent y est impliqué. Si ça dure trop longtemps, l'harmonie dans le village va s'effriter. Déjà, on sent certaines tensions", a-t-il expliqué.

Il a révélé qu'il songeait à offrir aux parties en cause ses services de médiateur au moment où il apprit que le ministère du Travail avait désigné un conciliateur.

LUMIÈRE SUR LES ABAT-JOUR

PLUSIEURS AUTRES MODÈLES EN MAGASIN (LES ABAT-JOUR NE SONT PAS RETOURNABLES NI ECHANGEABLES)

DIAM. 14" À PARTIR DE \$12.95

DIAM. 14" À PARTIR DE \$19.95

DIAM. 12" À PARTIR DE \$15.95

boiteau lumineux
Embellit la lumière

295 BOUL. CHAREST O., (COIN ST-SACREMENT) QUÉBEC • 683-2271

Achat spécial! Magnifiques boucles d'oreilles en or 10k.

Vous les aimerez en les voyant! Choix de 12olis modèles tels qu'illustrés pour dame ou fille. Excellente suggestion de cadeau! Bas prix résistibles!

\$9.99 à \$56.

laliberté
MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC 525-4841

Denturologiste
Pierre Potvin
6630, 1re Avenue
Charlesbourg
623-0318

Denturologiste
Marc-Edouard Boily
2315, boul. Sainte-Anne
Québec
667-5459

Denturologiste
Denis Martel
2315, boul. Sainte-Anne
Québec
667-5459

Denturologiste
Paul Bernard
845, boul. St-Cyrille
Québec (angle Belvédère)
687-3016

